

Un collectif se crée pour donner un avenir à la Résidence Universitaire d'Antony

La majorité de la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre (7 communes dont Antony) avance à marche forcée pour obtenir le contrôle définitif de la résidence universitaire Jean Zay. Un nouveau vote a eu lieu vendredi 27 Mars. Les élus d'opposition ont voté contre.

Leur projet aujourd'hui : supprimer plus d'un millier de chambres (2 à 3 bâtiments seraient détruits, voire plus) en évoquant le projet de construire de petites unités dispersées ailleurs dans le département.

Cela fait plus de 25 ans que l'équipe dirigée hier par Patrick Devedjian et aujourd'hui par Sophie Devedjian avec JY Sénant, Maire d'Antony et G. Siffredi, Président de la CAHB, cherche par tous les moyens à détruire la résidence universitaire Jean Zay, ce « kyste » dans la Ville selon le premier magistrat d'alors. Depuis, aucun investissement important n'a permis les travaux nécessaires. La dégradation a donc été acceptée, voire orchestrée pour justifier a posteriori la démolition.

Nous, membres du collectif pour l'avenir de la RUA, nous adressons à vous. Nous vous disons : Nous ne sommes pas d'accord avec les projets de la CAHB et de la Ville d'Antony. Nous avons des propositions.

Aidez-nous à les populariser, à les réaliser.

La RUA, un ghetto inhabitable ? A voir!

◆ Oui, il faut des travaux de mise en sécurité, tout de suite, une réhabilitation, au plus vite. Mais 2500 étudiants ne vivent pas l'enfer décrit par certains non plus ! Si la volonté de réhabiliter l'emporte, il est possible, en réaménageant les espaces à l'intérieur des bâtiments, de proposer (sans en diminuer le nombre) des chambres de plus de 13m² avec douche et sanitaires individuels (10m² actuellement + dépendances communes). De plus les T2 de 26,5m² offrent cuisine, salle de bains et deux grandes pièces assez lumineuses.

◆ En ce moment se tient une exposition au centre d'Art contemporain Eugène Beaudouin. Le centre de santé et le centre sportif accueillent résidents et extérieurs, des enfants vivent leur scolarité dans un cadre de choix à l'école maternelle, des groupes d'études se réunissent quand les conditions existent... La salle Marguerite Duras permet débats et spectacles.

Vous voulez voir ? L'AARUA organise régulièrement des visites de la Résidence. Inscrivez-vous en nous contactant à l'adresse de l'association :

<http://amisrue.antony.free.fr>

Nos principaux motifs de désaccord avec la CAHB et la ville d'Antony

- 1) La majorité de la CAHB refuse de prendre en compte les besoins du logement social étudiant en Ile de France.** La pénurie actuelle nécessite une augmentation sans précédent du nombre de chambres disponibles. Tout ce qui va être construit doit s'ajouter au parc existant, et non remplacer des destructions programmées. A peine 3% des étudiants accèdent à une chambre en cité U en Ile de France. Il faut être en 3ème année pour avoir une chambre à Paris intra muros. Le programme de constructions de 3000 chambres pour 2013 lancé en Octobre 2008 par le département des Hauts de Seine ne doit pas être un moyen de faciliter des destructions mais un apport supplémentaire.
- 2) La CAHB, avec l'appui de la ville, veut détruire la moitié au moins de la plus grande résidence d'Europe** et en exclure les étudiants qui ne sont pas des hauts de Seine ou qui n'y étudient pas. Or Les étudiants qui s'y installent viennent de partout en France et surtout de partout dans le monde. Sa dimension internationale a fait sa réputation, et celle (positive quoi qu'en disent certains) d'Antony. Elle joue un rôle unique en France. Ses étudiants sont loin de tous étudier à Nanterre ou à Sceaux... Ils étudient à Paris, à Orsay, ou encore à Créteil etc... Faut-il leur interdire l'accès ?

Parmi les premiers signataires : Association des Amis de la RUA (AARUA), ATTAC (Châtenay-Malabry, Antony, Bourg-la-Reine, Le Plessis Robinson, Sceaux), Citoyens à Antony, Défi pour Antony, Ligue des droits de l'Homme section d'Antony, Secours Populaire, les conseillers d'opposition de la CAHB, les élus d'Antony Plus et d'Union pour Antony, Parti Communiste Français, Parti de Gauche, Parti Socialiste, Parti Radical de Gauche, les Verts Antony...

suite

Nos principaux motifs de désaccord avec la CAHB et la ville d'Antony

3) La CAHB et la ville d'Antony ont des projets de vente d'une partie du terrain, superbement bien placé, pour en tirer des bénéfices financiers. Au carrefour de la ligne du RER B, du Trans Val de Marne (TVM), sur les axes routiers de la RD 920 (ancienne N20) et de l'A86, ces terrains sont convoités pour des opérations lucratives privées. Le schéma directeur régional (SDRIF) demande que l'ensemble des terrains reste dévolu au logement social étudiant. C'est ce que nous souhaitons, c'est ce qui est nécessaire.

4) Les projets de rénovation avancés auraient pour conséquence un changement de population et une augmentation importante du prix des loyers aujourd'hui parmi les plus bas en Ile de France (137 euros pour une chambre, 220 euros pour un T2). Les équipements de la résidence sont parmi les plus complets (centre de santé, espace d'Art contemporain, salles de spectacle, centre sportif, salles pour les groupes d'études, classes d'école maternelle etc...). C'est un atout essentiel. On voudrait empêcher les étudiants aux revenus modestes de poursuivre leurs études qu'on ne s'y prendrait pas autrement ! Nous ne sommes pas d'accord.

Nous avons des objectifs et des propositions

Nous voulons que la résidence Jean Zay conserve au moins sa capacité d'accueil : 2050 logements pour loger environ 2500 étudiants aux revenus modestes (ils étaient 3000 avant la destruction du Bâtiment B en 1986). Nous pensons que le CROUS doit en conserver la propriété et la libre gestion : il est inacceptable qu'une convention anormalement contraignante avec la CAHB l'empêche de jouer son rôle en le dépossédant de sa fonction sociale, toujours réaffirmée depuis sa création.

Nous demandons que des travaux importants soient engagés au plus vite. La CAHB n'a pas les moyens financiers d'engager des travaux sans détruire une grande partie de la RUA. Tous les décideurs doivent intervenir pour qu'un projet de réhabilitation globale soit réalisé et des financements dégagés (Etat, Région, département, CROUS, CAHB, Ville d'Antony, organisations étudiantes, associations concernées etc...)

Nous proposons la tenue d'une table ronde avec tous les partenaires d'ici l'été.

Nous demandons le maintien de tous les équipements, leur rénovation, la réouverture de ceux qui ont été fermés (ex : la bibliothèque), en souhaitant que ces équipements soient aussi ouverts sur la ville pour permettre une meilleure intégration de la RUA, un meilleur échange entre les étudiants de la RUA et les non-résidents, d'Antony et d'ailleurs.

Enfin, nous considérons que la résidence Jean Zay est un atout dont nous sommes fiers car des générations d'étudiants ont pu y mener à bien leurs études, y rencontrer des formes uniques de solidarité. La crise économique actuelle rend tout cela encore plus nécessaire.

Questions :

Pourquoi la CAHB s'est-elle précipitée depuis le jour de la publication de la loi d'Août 2004 qui permettait les transferts, alors que toutes les autres communautés d'agglomération hésitaient à prendre cette responsabilité et y renonçaient le plus souvent ?

Pourquoi la majorité de la CAHB a-t-elle voté sans la modifier le 12 décembre une convention, refusée par le Conseil d'administration du CROUS quelques jours plus tôt au motif qu'elle ne garantissait pas suffisamment le logement social étudiant ?

Comment un arrêté préfectoral a-t-il pu être signé et publié en conséquence de l'article L 822-1 du code de l'Education pour confirmer le transfert alors que la convention mentionnée dans le décret d'application n'existait pas ?

Cet arrêté fait actuellement l'objet d'un recours au Tribunal Administratif.

Rejoignez-nous

En participant à la diffusion de cette information dans votre ville, votre quartier .

En signant et faisant signer la pétition proposée par le collectif.

En nous proposant votre aide.

Je souhaite participer :

Nom.....

Prénom

Adresse

.....

Email

tel

Contactez l'un des membres du collectif ou écrivez :

AARUA 14, rue des Hautes Bièvres à Antony